

[Text]

... Monsieur La Salle vous avez la parole, et ensuite ce sera le sénateur McIlraith.

M. La Salle: Merci, monsieur le président. J'ai écouté, comme beaucoup d'autres, monsieur Gallant, votre mémoire qui me paraît très intéressant, il n'y a aucun doute. Vous avez soulevé plusieurs points importants.

Vous êtes sûrement au courant de tous les mémoires que nous avons reçus, et des critiques qu'ils contiennent. Certains favorisent l'octroi à la CCN de responsabilités additionnelles. Vous revendiquez, bien sûr, la continuité des travaux de la CCN et l'aménagement des territoires et combien d'autres choses encore dans l'intérêt national. Par contre vous dites, à un moment donné, que des initiatives fédérales unilatérales pourraient être prises s'il n'y avait pas de consensus. Comment pouvez-vous servir cet intérêt national lorsque vous favorisez les initiatives unilatérales du gouvernement fédéral dans le contexte que nous connaissons d'une part, et lorsque vous nous rappelez comme vous le faites si souvent dans votre mémoire, tout ce respect que vous avez envers les juridictions provinciales ou municipales d'autre part?

M. Gallant: Monsieur le président, je pense que peut-être je n'ai pas été suffisamment clair; mais j'ai essayé de faire la distinction très nette entre les pouvoirs constitutionnels d'une part, et l'exécution de ces pouvoirs d'autre part. Lorsque j'ai dit qu'il fallait que le gouvernement fédéral puisse conserver le pouvoir constitutionnel de prendre des initiatives d'une façon unilatérale, si toutes les autres possibilités ont été infructueuses, je parlais là du pouvoir constitutionnel. Mais tout au long de mon mémoire j'ai tenté de mettre l'accent sur la nécessité qu'il y avait de travailler ensemble et pour reprendre une expression d'un ancien ministre de l'Agriculture française au sujet du Marché commun, dans ses premières années: "nous sommes vraiment, dans cette entreprise, condamnés au succès".

M. La Salle: Monsieur le président; vous avez également, monsieur Gallant, souligné que des structures tripartites avaient été mises sur pied pour la question du transport, et même celle de la planification régionale. Il semble que certains membres de ce Comité ou certains responsables de la région se soient plaints de la longueur de ces négociations. Vous avez également reconnu qu'il n'était pas question d'un nouvel organisme pour fins de consultations.

• 1710

Je voudrais vous dire, monsieur Gallant, que j'ai écouté plusieurs mémoires, je n'ai peut-être pas été présent aussi souvent aux séances de ce Comité que d'autres membres, mais j'ai entendu suffisamment de mémoires et j'ai eu suffisamment d'information, pour me rendre compte que nous ne sommes peut-être pas plus avancés que nous ne l'étions l'automne dernier. Je crois toujours que le rôle de la CCN est important et je pense personnellement qu'il est et qu'il doit rester un coordonnateur de tous ces objectifs qui se manifestent dans la région. Quand je dis coordonnateur, je pense que cela assure le respect des provinces désireuses de voir leur territoire bousculé sous toutes ses formes, mais quand même, respectant les désirs de ces provinces et des villes concernées.

Jusqu'où doit-on aller dans la poursuite de cet objectif? Bien sûr la CCN continue à créer des initiatives, mais sans pour autant, lui donner des pouvoirs additionnels, qui font en sorte que cela devient, toujours d'après certains mémoires, une sorte de confrontation.

[Interpretation]

—Mr. La Salle, you have the floor. You will be followed by Senator McIlraith.

Mr. La Salle: Thank you, Mr. Chairman, Mr. Gallant, I, like many others, listened to your brief, which I found most interesting. You have stressed many important points.

You are certainly aware of the fact that we have received many briefs and that many of them were quite critical. Some groups favoured the granting of additional responsibilities to the NCC. Quite obviously, you are in favour of the continuation of the NCC's projects, territorial development as well as many other projects in the national interest. However, you said that at a certain point, unilateral federal initiatives could be taken if there was no consensus of opinion. How can you serve this national interest if you favour unilateral initiatives on the part of the federal government in a situation such as this, especially since you stress on many occasions in your brief that you have great respect for provincial and municipal jurisdictions.

Mr. Gallant: Mr. Chairman, perhaps I did not make myself perfectly clear. I tried to establish a clear distinction between constitutional powers on the one hand, and the execution of these powers on the other hand. When I said that the federal government had to retain the constitutional power to take unilateral initiatives if all other possibilities have been exhausted, I was referring to constitutional authority. In my brief, I tried to stress the fact that it was absolutely necessary to work together, and in the words of a former French Agriculture Minister when describing the Common Market in its founding years: "In this enterprise, we are really condemned to succeed".

Mr. La Salle: Mr. Chairman, Mr. Gallant, you also underlined the fact that tripartite structures had been set up in the transportation and regional development fields. It seems that some members of this Committee or some regional authorities complained that these negotiations had gone on for too long. You also stated that a new consultative body would not be set up.

I would like to say to you, Mr. Gallant, that I heard many briefs—I may not have sat in on as many Committee meetings as some other members—but I have enough information to conclude that perhaps we are no farther ahead than we were last autumn. I still feel that the NCC has an important role to play, and personally I feel that it is and should remain a co-ordinator of all objectives that are set for this region. The NCC acts as a co-ordinator and I feel that this ensures the respect of the provinces seeking overwhelming change, while at the same time respecting the wishes of the provinces and cities concerned.

How far must we go in the pursuit of this goal? The NCC has to continue creating initiatives but it does not need any additional powers which, according to certain briefs, would result in a type of confrontation.